Une voie de choix

Ville de Portneuf

Journal municipal

Septembre 2026



Table des matières



Informations générales 3

Répertoire 4

L'équipe municipale 4

Organismes 4

Résumé de la séance du conseil 5

Avis public 6

Services municipaux / Autres nouvelles 9

Offre d'emploi : Journalier / Chauffeur 9

Bureau municipal fermé 9

Versement de taxes 9

Récolo - Collecte des encombrants 10

Guide Pages Argentées 11

Eaux usées 11

Loisirs, culture et vie communautaire 12

Calendrier des activités 12

Unité mobile 0-5 ans 12

BOX UP 12

Base de Plein Air de Portneuf 13

Concours photo du calendrier 13

Arts et Saveurs 14

Marché de Noël - Appel aux exposants 14

Conférence maltraitance et fraude envers les aînés 15

Rallye dans Portneuf et marche aux flambeaux 16

L'Halloween à Portneuf 17

Bibliothèque 18

Local des jeunes 19

Retour sur l'été 20

Activités des organismes 22

Divers 23

Le contenu du Journal municipal UNE VOIE DE CHOIX est limité à des éléments d'information pertinents et factuels. La Ville, par l'entremise du comité du Journal, n'accepte aucun article de nature éditoriale ou de texte d'opinion de quelque nature que ce soit. La vocation du Journal municipal étant d'abord et avant tout axée sur la communication au sujet des affaires municipales, le comité du Journal se réserve le droit, en tout temps, d'accepter ou de refuser du contenu qui ne lui semble pas objectif, neutre ou pertinent pour les citoyens. Par ailleurs, lorsque requis, la Ville se réserve le droit de corriger ou de modifier la mise en page ou le contenu reçu, tout en respectant le sens du texte, dans un souci d'harmonisation et de qualité de l'information diffusée. Enfin, la forme masculine utilisée dans la rédaction du Journal municipal est non-discriminatoire et vise uniquement à alléger le texte et à en faciliter la lecture. Retrouvez également le Journal municipal en version électronique sur notre site Internet www.villedeportneuf.com dans la section « Ma ville / Journal municipal ».

PROCHAINE PARUTION : 13 octobre

Photo de la page de couverture: Patrick Roy

Informations générales



HÔTEL DE VILLE

655, avenue de l'Église, Portneuf (Québec) G0A 2Y0

Téléphone : 418 286-3844

Courriel : info@villedeportneuf.com

HEURES D'OUVERTURE*

Lundi au jeudi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 9 h à 13 h

*Lors des journées fériées, l'horaire peut varier.

Pour rencontrer l'équipe municipale en dehors des heures d'ouverture, communiquez avec nous.

RESPONSABILITÉS ET COMITÉS		
Mario Alain **MAIRE** maire@villedeportneuf.com	• Finances • Préfet de la MRC de Portneuf	• Ressources humaines • Voirie, Aqueduc, Égout
Jean Monfet **CONSEILLER AU POSTE #1** jean.monfet@villedeportneuf.com	• Maire suppléant • Conseil d'administration de la Résidence Portneuvienne • Régie portneuvoise de protection incendie (substitut)	• Finances • Ressources humaines • Corporation d'aménagement et de protection de la rivière Sainte-Anne (CAPSA)
Yves Savard **CONSEILLER AU POSTE #2** yves.savard@villedeportneuf.com	• Récolo (substitut) • Ressources humaines • Comité consultatif d'urbanisme	• Parc naturel régional de Portneuf • Voirie, Aqueduc, Égout
Linda Côté **CONSEILLÈRE AU POSTE #3** Linda.cote@villedeportneuf.com	• Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf (Marina) • Bibliothèque municipale et Réseau Biblio	• Comité de suivi de la politique familiale et des aînés • Table de concertation culture
Poste vacant **CONSEILLER.IÈRE AU POSTE #4**		
Elisa Gingras Pascal **CONSEILLÈRE AU POSTE #5** elisa.gingraspascal@villedeportneuf.com	• Ressources humaines • Finances • Comité consultatif d'urbanisme	• Comité du développement durable Fonds Alcoa • Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf (Marina)
Diane Godin **CONSEILLÈRE AU POSTE #6** diane.godin@villedeportneuf.com	• Représentante à la MRC de Portneuf • Représentante à l'Office Municipal Habitation du Grand Portneuf (OMHGP)	• Conseil d'administration de la Table de Concertation des Aînés de Portneuf

PLAINTE, REQUÊTE ET SUGGESTION

Pour soumettre une plainte, requête ou une suggestion à l'équipe ou au conseil municipal, transmettez un courriel à info@villedeportneuf.com ou complétez le formulaire disponible sur notre site Internet ou à l'hôtel de ville. Vous devrez détailler la situation ainsi que fournir les informations suivantes : nom et prénom, adresse, numéro de téléphone, courriel, ainsi que la meilleure façon de vous joindre (courriel ou téléphone). Soyez assuré que les demandes restent confidentielles.

Répertoire



L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Pour joindre l'hôtel de ville : 418 286-3844 puis composez le numéro de poste :

RÉCEPTION
Lison Lafrance, poste 1
info@villedeportneuf.com

DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE
Vincent Lévesque Dostie, poste 18

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
Morgane Zaffalon, poste 14

COMPTES PAYABLES
Carrie-France Leclerc, poste 16
Hélène Lavallée, poste 17

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
Julien Pertin, poste 13
Gabrielle Paquin, poste 12

AGENTE DE COMMUNICATIONS
Jacinthe Gagnon, poste 22

INFRASTRUCTURES
Denis Dion, poste 15

TRAVAUX PUBLICS (pendant les heures d'ouverture)
Garage municipal, poste 10

URBANISME
Mylène Parent, poste 19
Kalina Simard, poste 21

RÉGIE PORTNEUVOISE DE PROTECTION DES INCENDIES (RéPPI)
418 285-1207

BIBLIOTHÈQUE LA DÉCOUVERTE
Marcelle Thibault, 418 808-2818
biblio@villedeportneuf.com

CONTRÔLE ANIMALIER
SPA Québec, 418 527-9104

ORGANISMES

Cercle de Fermières Portneuf
cerclefermieresportneuf@gmail.com

FADOQ de la joie de Portneuf inc.
lefebvre.sylvie@live.ca

La course de la Banquise Portneuf
coursedelabanquise@gmail.com

La Société d'Histoire et du Patrimoine Portneuf 1861
demers.gignac@telus.net

Les Chevaliers de Colomb du conseil de Portneuf no 6290
bedardjacques@telus.net

Les Scouts de Portneuf (74e groupe de Portneuf)
Chantal.bussières@telus.net

Reg'Arts Portneuf
regarts.portneuf@gmail.com

Société des Arts Traditionnels de Portneuf
gaetanmorissette@hotmail.com

Société Saint-Vincent de Paul de Portneuf et Comptoir vestimentaire
ndportneuf@ssvpq.org

Pour toute **urgence** nécessitant une intervention **immédiate** du Service des travaux publics en dehors des heures normales, veuillez composer le **418 284-9794**.

Résumé de la séance du conseil



Dorénavant, un résumé des séances du conseil sera partagé dans le journal municipal. Les procès-verbaux complets sont disponibles en ligne au www.villedeportneuf.com / MA VILLE / SÉANCES DU CONSEIL.

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 SEPTEMBRE 2026

Présentation et approbation des états financiers 2025 :

Approbation des états financiers de la Ville de Portneuf pour l'année 2025 et autorisation de leur transmission au ministère des Affaires municipales.

Adoption des comptes payés du mois d'août :

Dépôt de la liste des chèques émis et des comptes payés en date du 8 septembre, totalisant 768 688,10 $.

Financement par obligations - 2 280 000 $:

Adoption d'une résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations de 2 280 000 $, qui sera réalisé le 7 octobre 2026, pour différents règlements d'emprunt municipaux.

Rôle d'évaluation 2028-2030 – Catégorie résidentielle/villégiature :

Maintien du régime de taxation à taux variés et ajout d'une catégorie d'immeubles « résidentiel/villégiature » applicable aux propriétés situées dans le secteur de Perthuis.

Embauche d'un directeur des travaux publics – Mandat à la FQM :

Octroi d'un mandat à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) afin d'accompagner la Ville dans le processus d'embauche d'un directeur des travaux publics.

Appui aux producteurs laitiers – ACEUM :

Le conseil municipal exprime son soutien au maintien de la gestion de l'offre au Canada et demande au gouvernement fédéral de protéger la stabilité du secteur laitier dans le cadre des discussions entourant l'ACEUM.

Tour cycliste Santé Alcoa – Prêt d'équipement :

Autorisation de la participation de la Ville de Portneuf au Tour cycliste Santé Alcoa, qui aura lieu le 12 septembre 2026, par le prêt d'équipement nécessaire à l'encadrement et à la sécurité de l'événement.

Travaux de marquage de chaussée – Lignes Masak Inc. :

Octroi d'un contrat à Lignes Masak Inc. pour des travaux de marquage de chaussée au montant de 14 787,34 $ plus taxes.

Travaux de correction de drainage – Omer Audet et Fils Ltée :

Autorisation de réaliser des travaux de correction de drainage pour un montant maximal de 50 000 $ plus taxes.

Travaux de décohésionnement – JLE Entrepreneur général Inc. :

Octroi d'un contrat pour des travaux de décohésionnement sur le rang de La Chapelle et le rang Saint-Paul, au taux de 1,10 $/m² plus taxes.

Travaux de pavage – Construction et Pavage Portneuf Inc. :

Octroi du contrat de conservation de chaussée sur le rang de La Chapelle et le rang Saint-Paul à Construction et Pavage Portneuf Inc., pour un montant de 578 018,57 $ plus taxes, à la suite de l'appel d'offres public.

Prochaine séance du conseil :
Lundi 5 octobre 2026 à 19 h 30
au 500, rue Notre-Dame, Portneuf.

SÉANCE DU CONSEIL EN REDIFFUSION

Les séances du conseil sont maintenant filmées et seront disponibles en rediffusion dès le lendemain ou le surlendemain. Les liens des vidéos sont disponibles sur notre site Internet au www.villedeportneuf.com.

Avis public



AVIS PUBLIC est donné aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de l'ensemble de la Ville de Portneuf.

Lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 8 septembre 2026, le conseil municipal de la Ville de Portneuf a adopté le règlement numéro 313 : « Règlement 313 prévoyant une dépense pour la réhabilitation de conduites d'approvisionnement d'eau potable et un emprunt maximal de 600 000 $ sur une période maximale de 20 ans. »

Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Ville de Portneuf peuvent demander que le règlement numéro 313 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

1. Ce registre sera accessible de 9 h à 19 h le mercredi 16 septembre 2026, à l'hôtel de ville de Portneuf situé au 655, avenue de l'Église, G0A 2Y0, Portneuf.
2. Le nombre de demandes requis pour que le règlement numéro 313 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 163. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro 313 sera réputé approuver par les personnes habiles à voter.
3. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19 h le mercredi 16 septembre 2026, à l'hôtel de ville de Portneuf situé au 655, avenue de l'Église, G0A 2Y0, Portneuf.
4. Le règlement peut être consulté à l'hôtel de ville aux heures ordinaires de bureau. Il est également disponible sur le site Internet de la Ville.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'ensemble de la Ville de Portneuf :

- Toute personne qui, le 8 septembre 2026, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :
 - ⇒ être une personne physique domiciliée sur le territoire de la Ville de Portneuf et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et;
 - ⇒ être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être frappée d'une incapacité de voter résultant d'un jugement rendu en vertu de l'article 288 du Code civil du Québec.
- Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - ⇒ être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la Ville de Portneuf depuis au moins le 8 septembre 2026;
 - ⇒ dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être frappée d'une incapacité de voter résultant d'un jugement rendu en vertu de l'article 288 du Code civil du Québec.
- Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

⇒ être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la Ville de Portneuf, depuis au moins le 8 septembre 2026;

⇒ être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins le 8 septembre 2026, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire de la Ville de Portneuf, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

- Personne morale :

⇒ avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 8 septembre 2026 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la Loi.

Donné à Portneuf, le 10 septembre 2026

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que lors de la séance ordinaire du 5 octobre 2026 à 19 h 30, le conseil se prononcera sur une (1) demande de dérogation mineure. La demande de dérogation aux règlements d'urbanisme est la suivante :

Demande de dérogation numéro 2026-003

Une demande de dérogation mineure a été déposée pour l'immeuble situé sur les lots 2981950 et 2981951, sis au 378, chemin Neuf, concernant le lotissement projeté de cette propriété.

La demande vise à permettre la création d'un lot correspondant à l'occupation actuelle de la résidence, afin de permettre éventuellement la vente distincte de la résidence et des terres agricoles. Le lot projeté destiné à la résidence respecte les normes applicables concernant la largeur et la superficie minimales prescrites au règlement de lotissement. Toutefois, la profondeur moyenne projetée du lotcserait de 37,44 mètres, alors que la profondeur moyenne minimale exigée par la réglementation municipale est de 45 mètres.

La dérogation demandée vise donc à autoriser une profondeur moyenne de lot de 37,44 mètres, malgré la norme minimale de 45 mètres prévue au règlement de lotissement. Cette situation s'explique notamment par le fait que le respect de la profondeur minimale réglementaire nécessiterait un empiètement dans la zone agricole dynamique A-102, alors que le lot projeté est entièrement situé dans la zone agricole déstructurée Ra/a-101.

Les personnes qui ont un intérêt peuvent faire leurs représentations au conseil lors de cette assemblée. Le dossier de cette demande est disponible pour consultation au bureau de la municipalité durant les heures régulières de bureau. Toute personne qui a un intérêt pour cette demande peut également transmettre par écrit ses commentaires au conseil municipal. Ces commentaires doivent être transmis au plus tard à 15 h le jour de la tenue de l'assemblée publique de consultation. Ils peuvent être transmis par courriel à l'adresse suivante : info@villedeportneuf.com.

Ou bien être déposés à la réception de l'hôtel de ville ou transmis par la poste au 655, avenue de l'Église, Portneuf, Qc, G0A 2Y0.

Donné à Portneuf, ce 10 août 2026

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

Municipalité : Portneuf

Date du scrutin : 22 novembre 2026

Par cet avis public, Mme Morgane Zaffalon, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

Le poste suivant est ouvert aux candidatures :

Poste de conseillère ou conseiller 4

Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection (ou de l'adjointe désignée pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants.

Du 9 octobre 2026 au 23 octobre 2026

Lundi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30

Mardi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30

Mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30

Jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30

Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00

Attention : le lundi 12 octobre, le bureau sera fermé en raison du jour férié et **le vendredi 23 octobre 2026, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.**

Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes ;

Jour du scrutin :
Dimanche 22 novembre 2026, de 10 h à 20 h

Jour de vote par anticipation :
Dimanche 15 novembre 2026, de 12 h à 20 h

Jour(s) de vote au bureau de la présidente d'élection :
Mercredi 18 novembre 2026, de 9 h à 20 h

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au **10 novembre 2026** à votre présidente d'élection de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile. Il en va de même pour votre proche aidant.

La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Mme Jacinthe Gagnon

Vous pouvez joindre la présidente d'élection (ou son adjointe) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection :

Morgane Zaffalon

Adresse : 655, avenue de l'Église, Portneuf, Qc

Téléphone : 418 286-3844, poste 14

Secrétaire d'élection :

Jacinthe Gagnon

Adresse : 655, avenue de l'Église, Portneuf, Qc

Téléphone : 418 286-3844, poste 22

Fait à Portneuf, le 10 septembre 2026.



OFFRE D'EMPLOI JOURNALIER / CHAUFFEUR

Sous la supervision du contremaître des travaux publics, vous aurez comme principales fonctions de maintenir, entretenir et réparer les infrastructures municipales, opérer la machinerie lourde selon les règles de sécurité établies, déneiger les routes municipales, etc.

Tâches et responsabilités :

- Effectuer divers travaux de voirie : inspection, pavage et reprofilage de chaussées, entretien des trottoirs et des bordures, entretien des fossés et des ponceaux, entretien et réfection de glissières et clôtures, etc.
- Collaborer aux opérations de déneigement sur le territoire de la ville
- Collaborer aux travaux d'entretien général des terrains, immeubles municipaux et parcs
- Collaborer à l'entretien des infrastructures d'eau
- Accomplir toutes autres tâches connexes
- Exigences et compétences recherchées du poste :
- Diplôme d'études secondaires (DES) ou équivalent
- Expérience dans un poste similaire et de la conduite de machinerie lourde
- Permis de conduire valide de classe 3
- Initiative, autonomie, aptitude à travailler en équipe

Atout : Certificat en gestion des eaux potables et usées

Conditions et autres informations :

- Poste syndiqué, salaire selon la convention collective et expérience : entre 26,33 $ et 30,88 $
- Entrée en poste : dès que possible

Travailler pour la ville c'est :

- Joindre tes forces à une équipe multidisciplinaire qui a la volonté de bien servir les citoyens et qui est ouverte aux idées;
- Travailler pour un employeur qui désire faire rayonner ses employés et développer leurs compétences;
- Avoir accès à une couverture d'assurance collective complète incluant une assurance dentaire;
- Obtenir 3 semaines de vacances payées après seulement 1 an d'ancienneté;
- Disposer de journées mobiles payées;
- Bénéficier d'un REER collectif avantageux avec une cotisation de 6.75 % de la part de l'employeur.

Fais parvenir ta candidature par courriel à direction.generale@villedeportneuf.com.
Nous communiquerons uniquement avec les candidatures retenues.

Le masculin a été utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

Veuillez noter que le bureau municipal sera fermé le **lundi 12 octobre 2026.**

En dehors des jours fériés, l'horaire est le suivant :

Lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Vendredi de 9 h à 13 h

Versement des taxes

6e versement : 9 octobre

RÉCOLO

COLLECTE DES ENCOMBRANTS



Les encombrants sont les articles non recyclables volumineux ou lourds, n'excédant pas 55 kg et ne pouvant être reçus lors de la collecte régulière. Ils ne doivent pas occuper un volume supérieur à 3 m³. Notez que pour des raisons de sécurité, un objet jugé trop lourd ou trop volumineux ne sera pas ramassé.



- Les encombrants doivent être déposés en bordure de rue la veille de la collecte;
- Un maximum de 3 mètres cubes est ramassé par adresse;
- Les encombrants déposés dans une remorque ne sont pas ramassés;
- Les objets à ramasser doivent être déposés à l'écart d'objets non destinés à la collecte;
- Les contenants dans lesquels sont placés les encombrants sont ramassés avec les encombrants;
- Par souci de sécurité :

Veuillez placer vos objets de façon ordonnée.
Évitez les amoncellements.
Ne pas disposer d'objets coupants ou dangereux.

Prochaine collecte le

24 septembre

LES MATIÈRES ACCEPTÉES

Type	*Exemples*
Ameublement Matériaux ferreux Matériaux naturels	Vieux meuble, divan, table, matelas, etc.
	Bout de fer, fournaise, réservoir, etc.
	Les branches d'arbres, attachées et coupées en longueur d'environ 4 pieds.

LES MATIÈRES INTERDITES *

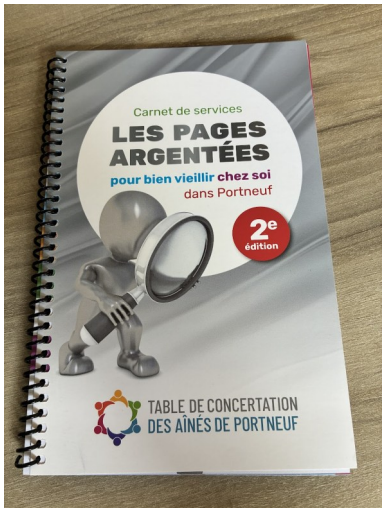
Type	*Exemples*
Électronique / informatique	Téléviseur, ordinateur, écran, imprimante, système audio/vidéo, etc.
Construction	Bois de construction, porte, verre, vitre, miroir, pneu, réfrigérateur, congélateur, climatiseur, refroidisseur d'eau, thermopompe, rouleaux de broche, bloc de béton, bardeaux d'asphalte.
Matières dangereuses	Bonbonne de propane, chlore, peinture et toute matière dangereuse (corrosive, explosive, toxique et inflammable).

* Liste non exhaustive. Pour plus d'information, visitez www.Recolo.ca.

LE GUIDE PAGES ARGENTÉES DE RETOUR

La 2e édition des ‘’Pages Argentées’’ est maintenant disponible! Des exemplaires papier peuvent être récupérés gratuitement au bureau municipal ainsi qu’à la Bibliothèque La Découverte.

Réalisé par la Table de concertation des aînés de Portneuf, ce précieux outil permet aux personnes aînées et à leurs proches d’avoir facilement sous la main les coordonnées de nombreux services et ressources disponibles dans la région.



Pensé notamment pour les personnes moins familières avec Internet et les différentes plateformes numériques, le carnet regroupe une foule d’informations utiles dans plusieurs catégories : numéros d’urgence, activités sociales et loisirs, aide à domicile, alimentation, finances et administration, hébergement et logement, répit, respect des droits, santé et sécurité, transport, et plus encore.

Les « Pages argentées » sont également disponibles en version Web. Pour le consulter, rendez-vous sur le site Internet suivant : www.ainesportneuf.com

Passez chercher votre exemplaire et gardez cette précieuse ressource à portée de main!

ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Afin d’assurer le bon fonctionnement des réseaux d’égouts municipaux et des installations du Camping Panoramique, la Ville de Portneuf souhaite rappeler l’importance de porter une attention particulière aux produits rejetés dans les conduites. Dans un contexte de gestion efficace des infrastructures et de contrôle des coûts d’exploitation, la collaboration de tous est essentielle.

Depuis quelque temps, des interventions fréquentes sont nécessaires pour débloquer les pompes d’égout sanitaire. Des lingettes, des matières plastiques et divers résidus y sont régulièrement retrouvés, nuisant au bon fonctionnement des équipements. Les lingettes, même dites « jetables », sont très résistantes et se dégradent difficilement, ce qui entraîne des obstructions dans les réseaux et peut causer des refoulements d’eaux usées dans les résidences.

Il est donc important d’éviter de jeter dans les égouts des produits tels que : lingettes, couches, produits d’hygiène, plastiques, huiles, graisses, peintures, solvants, ainsi que toute matière peu ou non dégradable. Certains éléments, comme les cheveux, le papier ou les résidus alimentaires, devraient également être limités. De façon générale, tout ce qui peut être jeté à la poubelle doit y être déposé.



Ces gestes simples contribuent à protéger les infrastructures municipales, à réduire les coûts d’entretien et à assurer une gestion durable de l’eau.

Pour toute information, contactez le Service des infrastructures au 418 808-8084.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Voici un résumé des activités proposées par la Ville de Portneuf. Les détails sont dans cette édition du journal ou dans une prochaine édition.

DATES	ACTIVITÉS
20 septembre	Biblio-Brico
26 septembre	Hommage à Charles Aznavour par Marc Lepage
1er au 8 octobre	Rallye dans la ville
2 octobre	Marche des Générations
6 au 19 octobre	Exposition à la bibliothèque
8 octobre	Marche aux flambeaux à la Base de Plein Air

UNITÉ MOBILE 0-5 ANS



L'Unité mobile 0-5 ans sera de passage à Portneuf le vendredi 18 septembre, de 9 h 15 à 10 h 45, au parc des Ancêtres.

Les familles sont invitées à venir profiter gratuitement d'un beau moment en plein air avec les tout-petits. Au programme : jeu libre, histoire active, activités éducatives et collation offerte.

L'activité aura lieu beau temps, mauvais temps.

Inscription suggérée :
unitemobile05@gmail.com
418 283-3599 (boîte vocale)

C'est gratuit! Bienvenue à toutes les familles!

BOX UP - DU MATÉRIEL SPORTIF GRATUIT À VOTRE DISPOSITION

Depuis maintenant un peu plus d'un an, la BOX UP permet à la population d'emprunter gratuitement du matériel sportif pour profiter pleinement des installations de la Base de Plein Air de Portneuf au 451, boulevard Gauthier.



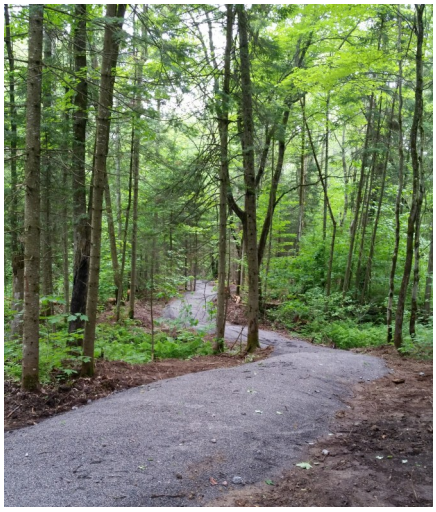
Située devant le terrain de tennis, la station contient de l'équipement pour différentes activités : baseball, pétanque, basket-ball et tennis.

Pour en profiter, il suffit de télécharger l'application BOX UP, de créer un compte et de sélectionner un casier disponible.

Le matériel peut être emprunté gratuitement pour une durée maximale de 3 heures, puis doit être remis dans son casier.

La BOX UP demeurera accessible jusqu'à la mi-octobre.

BASE DE PLEIN AIR DE PORTNEUF - FERMETURE AUTOMNALE



Avec l'arrivée de l'automne, certains sentiers et aménagements de la Base de Plein Air fermeront progressivement en vue de la saison hivernale. Voici les dates à retenir :

- **Vélo de montagne :** fermeture à partir du 17 octobre
- **Pump track :** fermeture à partir du 17 octobre
- **Sentiers pédestres :** fermeture à partir du 31 octobre

D'ici là, profitez des belles journées d'automne pour venir bouger et prendre l'air!

Centre de location : Ouvert les samedis et dimanches, de 9 h à 15 h 30, jusqu'au 27 septembre, sauf en cas de pluie. Il sera ensuite fermé jusqu'à la saison hivernale.

Vestiaire : accessible tous les jours, de 9 h à 18 h.



APPEL AUX EXPOSANTS - MARCHÉ DE NOËL

Les préparatifs de la 5e édition du Marché de Noël de Portneuf sont déjà commencés. L'événement se tiendra les **13 et 14 novembre 2026** au Carrefour municipal et mettra en valeur le talent de nombreux artisans et producteurs d'ici.

Vous souhaitez exposer vos créations ou vos produits dans une ambiance chaleureuse et festive. Nous vous invitons à soumettre votre candidature en remplissant le formulaire d'inscription disponible sur le site Internet de la Ville de Portneuf ou à l'aide du lien suivant : https://villedeportneuf.com/fr/actualites/12053/appel-aux-exposants-marche-de-noel

Nous avons déjà hâte de découvrir les exposants qui contribueront à faire de cette 5e édition un rendez-vous incontournable du temps des Fêtes !

Date limite d'inscription : 19 octobre 2026

CONFÉRENCE : MALTRAITANCE ET FRAUDE ENVERS LES AÎNÉS

La FADOQ de Portneuf invite la population à assister à une conférence portant sur la maltraitance et la fraude envers les personnes aînées, le **mardi 20 octobre, de 13 h 30 à 14 h 30**, au Carrefour municipal de Portneuf, situé au 500, rue Notre-Dame.



La conférence sera présentée par Jessica Ouellet, sergente et coordonnatrice locale en police de proximité (CLPP) à la Sûreté du Québec. Une période de questions suivra la présentation afin de permettre aux participants d'échanger avec la conférencière.

L'activité est gratuite et ouverte à tous. Aucune inscription n'est requise.



Un événement ouvert à tous :
Parents et enfants, couples, personnes seules, ainés.

La marche des générations

2 octobre 2026

Départ de la marche : 9h45
*** Rassemblement à partir de 9h00 ***

Base de Plein Air de Portneuf

Au programme :

- Période d'échauffement
- Marche animée. Habillez-vous confortablement
- Collations santé
- Surprises et tirage de prix de participation
- Présence de plusieurs organisations de la région

Beau temps, mauvais temps !



Inscription demandée via le lien ou le code QR :

https://forms.cloud.microsoft/r/wy3ZBLEM8M
ou encore au 418 873-4557, poste 21 ou à
info@cerfvolantdeportneuf.org

Une initiative rendue possible grâce à la collaboration de
la Ville de Portneuf, la Table 0 - 5 ans
et la Table de concertation des ainés de Portneuf



Rallye et marche aux flambeaux à Portneuf

Dans le cadre de l'accueil de ses nouveaux citoyens, la Ville de Portneuf invite toute la population à participer à deux activités pour découvrir ou redécouvrir notre milieu!

RALLYE DANS LA VILLE - Du 1er au 8 octobre 2026

Parcourez Portneuf et découvrez votre ville autrement grâce à notre rallye! Les questions sont disponibles en ligne au www.villedeportneuf.com ou en version papier à l'hôtel de ville et à la bibliothèque.

MARCHE AUX FLAMBEAUX - Jeudi 8 octobre | 19 h à 20 h 30

Joignez-vous à nous pour une marche aux flambeaux dans une ambiance conviviale. Nouveaux ou anciens citoyens, tout le monde est bienvenu! Base de plein air de Portneuf (451, boul. Gauthier).



VOUS ÊTES NOUVELLEMENT ARRIVÉ À PORTNEUF?

Les citoyens établis à Portneuf au cours des **deux dernières années** devraient avoir reçu par la poste une invitation au 5 à 7 des nouveaux citoyens, qui précédera la marche aux flambeaux le 8 octobre.

Vous êtes nouvellement arrivé et n'avez pas reçu votre invitation? Communiquez avec nous :
gabrielle.paquin@villedeportneuf.com
ou au 418 286-3844.



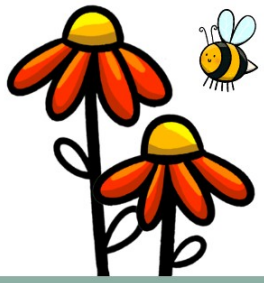
APPEL AUX BÉNÉVOLES HALLOWEEN 2026

Vous aimez l'Halloween et souhaitez contribuer à la réussite d'un événement rassembleur ? La Ville de Portneuf est à la recherche de bénévoles pour sa grande fête de l'Halloween, qui se déroulera les **23 et 24 octobre 2026.**

Que vous ayez envie d'incarner un personnage, de jouer un rôle de figurant dans les décors ou d'animer des activités destinées aux familles, votre participation sera grandement appréciée.

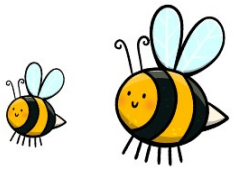
Les personnes intéressées sont invitées à communiquer avec Gabrielle à l'adresse suivante : gabrielle.paquin@villedeportneuf.com pour s'inscrire ou obtenir plus d'information.





BIBLIOTHÈQUE La Découverte

Adresse : 297, 1 ère avenue



Mardi et jeudi
18 h 30 à 20 h
Mercredi
13 h 30 à 15 h
Samedi
10 h à 11 h 30

Bibliothèque La Découverte de Portneuf



Exposition de l'artiste Eileen Germain

Du 6 au 19 octobre

Oeuvres créés d'un mélange de textile et peinture

Date du vernissage à venir. Pour plus de détails, visitez notre page Facebook



Biblio-Brico

Dimanche 20 septembre
de 9 h 30 à 11 h



Activité pour les enfants de 12 ans et moins (accompagné d'un parent)

Nouveaux **jeux de société disponibles sur place durant les heures d'ouverture.**



CLUB DE LECTURE
LES RENDEZ-VOUS DE LA DÉCOUVERTE

Inscription requise ici



Septembre
littérature autochtone



Octobre
Sans ponctuation

Club de lecture de Portneuf

Bénévoles recherchés



Envie de vous impliquer ?

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour se joindre à notre équipe.

Plusieurs plages horaires sont possibles afin de faciliter votre implication : Mercredis après-midi, mardis et jeudis soir et samedis matins

Les périodes de bénévolat sont d'une durée de 1 h 30, avec la possibilité de vous impliquer une semaine sur deux.

Intéressé(e)?

Communiquez avec nous pour donner votre nom ou obtenir plus d'information : biblio@villedeportneuf.com / 418 286-3844, poste 12





VISITEZ NOTRE PAGE FACEBOOK

Pour restez au courant des activités, nous vous invitons à suivre notre page Facebook Local des Jeunes de Portneuf.

RETOUR SUR UN ÉTÉ BIEN REMPLI À PORTNEUF!

L'été a commencé en force avec la traditionnelle Fête nationale du Québec à Portneuf. Vous avez d'ailleurs pu lire un retour sur cet événement dans la dernière édition du journal municipal.

Par la suite, les soirées Culture et apéros ont animé la saison estivale avec une programmation variée : atelier de peinture avec Erika Pérès, soirée de danse country, spectacle du Duo Route 138, cinéma en plein air et soirée des Fêtes latines. Vous avez été nombreux à participer à ces rendez-vous et à profiter des différentes activités offertes gratuitement à la population. Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à ces événements, ainsi que les artistes, animateurs, partenaires, bénévoles et collaborateurs qui ont contribué, de près ou de loin, à leur réussite.











Le Quai des Arts accueille 1 900 visiteurs

Les 11 et 12 juillet, la 2e édition du Quai des Arts a connu un magnifique succès! Sous un soleil radieux, les visiteurs sont venus à la rencontre des artistes et artisans et ont pu découvrir toute la richesse de leur talent. Un grand merci aux artistes et artisans présents, à notre invitée d'honneur Katharina Trüb, à nos précieux bénévoles, aux musiciens de l'École de musique Denys-Arcand pour leurs belles prestations, ainsi qu'à toutes les personnes qui se sont impliquées, de près ou de loin, dans l'organisation de cette belle fin de semaine.

Une Fête de la famille rassembleuse

La Fête de la famille est venue ajouter un autre beau moment à notre été au parc des Ancêtres. Petits et grands étaient au rendez-vous pour profiter des nombreuses activités proposées et passer un bel après-midi en famille. Merci à nos partenaires qui ont contribué au succès de cette journée : Resto-Gare Portneuf, Amusement Portneuf, Yoseikan Budo Portneuf et l'Unité mobile 0-5 ans – Familles 0-5 Portneuf.







Tous ces événements et activités n'auraient pas la même couleur sans votre participation. Merci d'avoir été au rendez-vous tout au long de l'été! Votre présence contribue à faire vivre nos événements et à créer de beaux moments rassembleurs dans notre communauté.

Merci également à toutes les personnes, organismes, entreprises, artistes, bénévoles, partenaires et membres de nos équipes qui ont contribué à faire de cette saison estivale un succès. On se donne rendez-vous l'été prochain!

Un autre bel été au camp de jour!





La fin de l'été marquait également la conclusion de plusieurs belles semaines au camp de jour de Portneuf. Une saison remplie d'activités, de découvertes, de rires et de beaux souvenirs pour les enfants et toute l'équipe d'animation! Nous tenons à remercier chaleureusement nos animateurs et animatrices, nos aide-animateurs et aide-animatrices, nos coordonnatrices ainsi que toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de la saison. Merci pour votre dévouement, votre créativité et votre énergie tout au long de l'été! Un grand merci également aux enfants qui ont rempli les journées de sourires et d'énergie, ainsi qu'aux parents pour leur précieuse collaboration.

La fête de fin de camp a aussi permis de souligner trois membres de l'équipe qui se sont particulièrement démarqués : Cheerios, aide-animateur de l'été, Doris, animatrice de l'été, et Cheetos, coup de cœur de l'été.

Félicitations à vous trois! Merci également à Amusement Portneuf pour sa contribution à cette belle journée de fin de camp.

CLUB FADOQ PORTNEUF

La FADOQ vous propose des activités pour les 50 ans et plus.

Des rencontres ont lieu les jeudis à 13 h au 500, rue Notre-Dame. Ces rendez-vous sont des après-midi de carte et jeux de société. Le 8 octobre prochain aura lieu un souper avec soirée Vous pouvez dès maintenant réserver votre place auprès de Mme Sylvie Lefebvre. Pour toute question concernant la FADOQ ou pour vous inscrire, veuillez contacter Sylvie Lefebvre au 418 286-6079.

SAINT-VINCENT DE PAUL

Chez Vincent, magasin d'occasion, a déjà sorti les décorations et déguisements d'Halloween et ils ont une belle sélection.

Une grosse vente (sac à 7,00 $) aura lieu jusqu'au 17 septembre, durant les heures habituelles d'ouverture (lundi et jeudi de 13 h à 17 h). Il y a aussi 50 % accordés sur la section VIP et tous les autres produits (aucun rabais sur les articles d'Halloween).

Les vêtements d'été doivent sortir en vue du changement de saison. Ce changement de saison sera fait le lundi 21 septembre avec une grande sélection d'items.

La Saint-Vincent-de-Paul est à la recherche d'une laveuse qui fonctionne bien pour une personne vulnérable. Alors, si vous en avez une dont vous souhaitez vous départir, vous pouvez communiquer avec eux soit par téléphone au 418-283-6140, soit par courriel au ndportneuf@ssvpq.org. Ils vous seront grandement reconnaissants. Le local est situé au **110, rue de la Rivière.**

CERCLE DE FERMIÈRES PORTNEUF

Sous le thème 2026-2027 de tous les cercles de la province « Travaillons en équipe pour l'avenir », le Cercle de Fermières Portneuf invite ses membres à la première réunion de la saison le lundi 21 septembre à 19 h, au local 04 du Carrefour municipal (500, rue Notre-Dame à Portneuf).

À cette occasion, vous pourrez rencontrer la nouvelle équipe du conseil d'administration :

- Gisèle Paquin, présidente
- Jacinthe Hamel, vice-présidente et comité arts textiles
- Lynda St-Hilaire, secrétaire
- Céline Frenette, trésorière
- Chantal Rouleau, comité communications
- Joane Audet, comité actions communautaires

Vous avez un intérêt? Joignez-vous au Cercle. L'adhésion annuelle est de 38 $ incluant l'abonnement au magazine l'Actuelle.

Courriel: cerclefermieresportneuf@gmail.com

Téléphone: 418 286-4825 ou 418 286-6804

Facebook: Cercle de Fermières Portneuf



L'Ancolie

20 septembre 2026

La taille des arbres, arbustes, arbres fruitiers, haies et plus

Endroit
Carrefour municipal
500 rue Notre-Dame
Portneuf G0A 2Y0

Date
20 septembre 2026
13 h 30

Contactez-nous

Téléphone
418 538-4440

Courriel
sheportneuf@telus.net

Visitez notre site web
www.sheportneuf.org

Page Facebook
https://www.facebook.com/sheportneuf

Emblème Floral
de Portneuf

Échinacée





François Grenier

CHAQUE MEMBRE PEUT INVITER UN AMI GRATUITEMENT POUR CETTE CONFÉRENCE !

François Grenier, diplômé en horticulture et en gestion des espaces verts, est consultant en horticulture et en aménagement paysager et conférencier depuis plusieurs années.

Horticulteur depuis plus de 35 ans, il a travaillé pour la Pépinière Bourbeau à Charlesbourg et il a été juge pendant plusieurs années pour les concours « Villes, villages et campagnes fleuris » et « Fleurir le Québec ». Il est maintenant classificateur pour les Fleurons du Québec.







Après avoir parlé des principes de base de la taille et des bons outils à utiliser, nous entrerons dans le vif du sujet avec les types de taille pour ensuite les appliquer aux différents végétaux. C'est à dire les arbustes, les rosiers quelques grimpants et petits fruits et finalement la taille des arbres et des arbres fruitiers

L'entrée est gratuite pour les membres de la SHEP ainsi que pour les résidents de Portneuf.

Pour toutes autres personnes désirant assister à la conférence, le coût est de 5$ sauf pour un ami d'un membre.

Hommage à CHARLES AZNAVOUR



MARC LEPAGE
avec Christian Genest



26 septembre
à 19 h 30

Carrefour municipal
500, rue Notre-Dame

Gratuit

Ville de Portneuf
Une voie de choix

Les journées de la culture

LOISIRS PORTNEUF